

## **Quais sans autorisation au lac Taureau : mise au point de la MRC de Matawinie**

**Rawdon, le 2 juillet 2026** — La saison estivale débute et la Municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie souhaite informer la population de la situation entourant les quais installés sans autorisation sur les rives du lac Taureau.



Depuis 2020, la MRC travaille activement sur ce dossier en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). Diverses démarches ont été entreprises depuis, dont : un inventaire des quais sans autorisation, une démarche d'accompagnement auprès des citoyens concernés et l'affichage des structures jugées non autorisées sur les terrains appartenant à l'État.

Toutefois, la majorité des quais recensés se situent dans des secteurs où la MRC n'a pas le pouvoir d'agir directement. Les responsabilités sont partagées entre deux ministères, soit le MRNF et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). À ce jour, des discussions se poursuivent entre ces deux ministères pour clarifier les rôles des différentes parties prenantes dans ce dossier. À cet effet, le 15 avril 2026, le conseil de la MRC de Matawinie a officiellement demandé aux deux ministres concernés d'agir rapidement et de préciser leurs responsabilités afin de permettre la mise en œuvre d'actions concrètes et cohérentes dans le dossier des quais sans autorisation au lac Taureau.

Dans l'attente, cette situation ne permet pas de poser des gestes concrets pour y remédier. La MRC comprend les préoccupations et l'impatience de plusieurs citoyens et tient à préciser qu'elle demeure l'interlocutrice de première ligne pour toute question.

Enfin, la MRC réaffirme sa volonté de collaborer pleinement avec les autorités gouvernementales et de tenir la population informée des développements à venir. Elle espère toutefois un dénouement hâtif afin de pouvoir poser des actions concrètes dans l'intérêt de l'environnement, du respect des règles et de l'équité entre les citoyens.

### **À propos de la MRC de Matawinie :**

Entreprenante de nature, la Matawinie mise sur un développement économique respectueux de la qualité de vie de ses résidants et la préservation de ses paysages soutenant les valeurs écologiques qu'elle défend. La MRC de Matawinie est une organisation proactive qui offre une multitude de services à ses municipalités et ses citoyens grâce à une équipe de professionnels aguerris et guidés par la concertation des élus. En Matawinie, la fierté du sentiment d'appartenance est majeure et le sceau 100 % Matawinie en est une illustration. Pour découvrir la Matawinie : [mrcmatawinie.org](http://mrcmatawinie.org)

– 30 –

Source : Mme Marie-Claire Gagnon, coordonnatrice aux communications  
MRC de Matawinie  
450 834-5441 poste 7001  
[mcgagnon@matawinie.org](mailto:mcgagnon@matawinie.org)